



## Le kulturkampf genevois Un intégrisme laïco-protestant

Il y a 150 ans en octobre, les carmélites de Sierne étaient chassées du canton de Genève. Antoine Carteret, conseiller d'Etat genevois et figure de la persécution anti-catholique, marque par ce coup d'éclat le début de sa persécution de l'Eglise. Son anti-cléricalisme connaît deux affluents : un calvinisme nourri de tous les préjugés protestants vieux de quatre siècles, et un esprit « démocratique » qui prend sa source à l'idéologie des droits de l'homme. Ces deux inspirations vont donner lieu pendant quelques années à une politique irréaliste, qui conduira finalement à la perte de vitesse progressive du protestantisme conservateur, et au renforcement du catholicisme dans le canton.

Carteret se fait champion de la démocratie, mais alors que le canton compte en 1860 40727 protestants pour 42618 catholiques, les catholiques sont sous-représentés dans le gouvernement. La démocratie du parti radical de l'époque est donc d'abord tournée contre le pape : un vieux grief protestant qui veut faire de la religion une affaire d'Etat.

### 1871-1873 : Substituer le pouvoir cantonal à la hiérarchie catholique

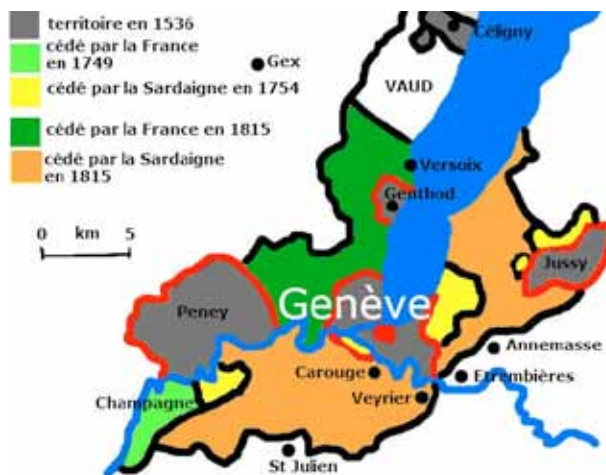
En octobre 1871, après que la supérieure des carmélites a été interrogée

sans ménagement – ce qui la conduira peu après à la mort – la communauté de Sierne doit donc quitter le canton. Le 3 février 1872 est votée la loi de suppression des corporations religieuses. Le canton de Genève expulse les ordres enseignants et remet les affaires ecclésiastiques aux mains de l'Etat : il souhaite remplacer la hiérarchie catholique par un gouvernement cantonal. Le canton oblige donc les congrégations à demander une autorisation pour pouvoir rester.

L'autorisation n'est accordée provisoirement qu'aux religieuses qui s'occupent d'œuvres de charité.

En même temps que le canton s'attache à contrôler l'exercice de la religion catholique, il combat

systematiquement la hiérarchie catholique. C'est ainsi que « le 20 septembre 1872, le Conseil cesse de reconnaître Mgr Mermillod comme curé de Genève et supprime son traitement. Il lui interdit tout acte en qualité de représentant de l'évêque ou même de vicaire général de Genève<sup>1</sup>. » Mais le clergé catholique fait bloc autour de son vicaire général, et « les 39 prêtres du canton déclarent, unanimes, qu'ils refusent de se soumettre aux arrêtés du



Le canton partagé entre catholiques et protestants

La-mémoire-de -Veyrier.ch

<sup>1</sup> La-mémoire-de -Veyrier.ch

SURSUMI COORDA

*Conseil d'Etat.*<sup>2</sup> » Pour faire plier le clergé, la prédication des prêtres est surveillée.

Pour conserver à l'Eglise de Genève un chef religieux, le 16 janvier 1873, le pape nomme Mgr Mermillod vicaire apostolique (structure de mission) de Genève. Le lundi 17, le Conseil fédéral répond en expulsant Mgr Mermillod de Suisse. La police l'accompagne à la frontière.

En août 1873, le Grand Conseil genevois poursuit sa tentative de nationaliser l'Eglise catholique en soumettant notamment la charge de curé à l'élection. Les ecclésiastiques doivent également prêter serment de fidélité au Conseil d'Etat. Les églises et les presbytères sont spoliés par l'Etat.

### **1873-1883 : Un exercice religieux catholique qui échappe progressivement au pouvoir cantonal**

Comme l'ensemble des prêtres du canton refuse de prêter serment, les autorités font venir des prêtres défroqués et mariés pour les remplacer dans les églises que la police a déjà pu prendre aux catholiques. L'Eglise catholique chrétienne se met ainsi en place, mais plutôt que d'accomplir le projet d'assimilation des catholiques, elle se crée en parallèle, en rassemblant les catholiques libéraux.

De leur côté, les « Catholiques romains » s'organisent pour exercer leur culte indépendamment du canton. L'Œuvre du Clergé est notamment créée pour subvenir aux besoins des prêtres. Progressivement, les églises paroissiales sont prises aux catholiques, qui s'installent dans des locaux de fortune. Des chapelles de persécution sont construites. En parallèle, les communes catholiques se rassemblent sous le nom d' « Union des campagnes ». Le 25 janvier 1874, une première assemblée a lieu à Meinier. Puis le 3 mars, une nouvelle assemblée à Compesières. On parle de « Nouvelle Vendée » et de « Chouannerie ».

La persécution qui s'accroît ne fait que marquer de plus en plus l'échec de la politique cantonale de soumission du catholicisme : « *En 1875, le Grand Conseil vote une loi interdisant toute manifestation extérieure du culte, notamment les processions et le port de tout costume ecclésiastique*<sup>3</sup>. » Mais les catholiques réalisent de grands rassemblements autour de leur évêque à la

frontière, marquant ainsi leur prise d'autonomie vis-à-vis du canton. C'est la nomination de Mgr Mermillod comme évêque de Lausanne et Genève en 1883, et la division au sein du parti radical, liée aux méthodes dures employées par Carteret, qui amènera à l'apaisement de la situation.

La tentative menée par Carteret pour soumettre le catholicisme à l'Etat se solde donc par un cuisant échec. Pendant la persécution du Kulturkampf, l'Eglise s'émancipe de l'Etat. « *Carteret connaissait le catholicisme de l'extérieur, par des ragots, des calomnies et des préjugés.* » dit Ganter. « *Il méconnaissait par contre l'immense capital de fidélité de la communauté catholique.*<sup>4</sup> » Ce capital de fidélité découle de l'assistance de la grâce.

Le naturalisme protestant aura mené le gouvernement à une politique qui néglige le surnaturel. Rien d'étonnant qu'à terme, il ne l'ait mené à l'échec. Ce naturalisme commun avec l'idéologie des droits de l'homme aura aussi fait la preuve que sans la grâce, la nature se révèle irrémédiablement déçue. C'est ce que Célestin Martin, un courageux politicien catholique de l'époque fera remarquer en citant Saint Just : « *vous voulez être libres, et vous ne savez pas être justes*<sup>5</sup>. »

### **Abbé Thibault de MAILLARD**



4 Ganter, Edmond, l'Eglise catholique de Genève, Slatkine, Genève, 1986, p. 440

5 Ganter, Edmond, l'Eglise catholique de Genève, Slatkine, Genève, 1986.

## **Annonces du mois**

### **Genève**

- **Cours**  
Samedi 4 à 14h30 à Carouge, cours de découverte de la messe traditionnelle.
- **Votation du 26 septembre**  
Samedi 4, de 9h15 à 18h30 à Carouge, adoration du Saint-Sacrement pour la défense de la famille.
- **Saint Pie X**  
Dimanche 5, Solennité de Saint-Pie X.

2 La-mémoire-de -Veyrier.ch

3 La-mémoire-de -Veyrier.ch

- **École**

Lundi 6, rentrée de l'École.

- **150 ans du Kulturkampf**

Jeudi 9, Messe chantée à 10h, puis pèlerinage sur les traces de la persécution du Kulturkampf à Genève (Carouge, Sierne, Compesières).

- **Jeunesse du Christ-Roi (JCR)**

Samedi 11 et dimanche 12, week-end national de la JCR à Fribourg.

- **Fête fédérale**

Dimanche 19, Fête fédérale d'action de grâce. Apéritif d'accueil des nouveaux paroissiens.

- **Catéchismes**

Mercredi 22, rentrée des catéchismes. Inscriptions :

- 7- 10 ans auprès de Sœur Marie-Sébastien.
- 11-18 ans auprès de l'abbé de Maillard.
- Mercredi soir à 19h30, cycle de préparation au baptême et à l'abjuration ouvert à tous avec l'abbé Herrbach.

- **Saint Nicolas de Flüe**

Vendredi 25, Saint-Nicolas de Flüe, messe chantée à l'Oratoire à 10h00.

- **Meute de louveteaux**

Renseignements et inscriptions auprès de Mme Pierre Cretin : [cecilelamotte74@gmail.com](mailto:cecilelamotte74@gmail.com)

- **Résultat des quêtes**

Carême : 8'580- CHF

Bon Pasteur : 1'980- CHF

1<sup>ère</sup> messe de l'abbé Conus : 1'050- CHF

- **Mouvements de jeunes**

Le MJCF remercie Marc Amruthalingam pour l'année où il était chef de l'équipe Saint François-de-Sales. Il est remplacé par Martin Caron.

- **A noter dans les agendas**

Samedi 2 octobre, de 14h30 à 17h30 à l'école, réunion de Croisade Eucharistique et récollection des foyers en parallèle.

Samedi 30 et dimanche 31 octobre, Pèlerinage à Lourdes.

- **Carnet Paroissial**

A été régénéré dans les eaux baptismales : Bastien ROMANENS le 14 août.

## Ecole Saint-François-de-Sales

Rue Gaudy-le-Fort, 23

1213 Onex

Tél. +41(0)22 793 42 11

Fax +41(0)22 793 42 13



### Catéchisme

**Catéchisme pour enfants.** Mercredi à 14h30.

### Offices

- **Sexte** à 12h05 du lundi au samedi.
- **Chapelet** à 18h45 (jeu. Salut, ven. ch. de croix)

## Oratoire Saint-Joseph

Avenue du Cardinal-Mermillod, 9

1227 Carouge

Tél. +41 (0)22 342 62 32



### Offices

**Premier vendredi du mois.** Après la messe de 18h30, adoration du Très Saint Sacrement jusqu'à 20h15.

**Premier samedi du mois.** Méditation et prière du chapelet devant le T.S.S. après la messe de 8h30.

### Confessions

- en semaine, une demi-heure avant les messes ;  
sauf absence, voici la présence des confesseurs :

Lundi	variable
mardi	abbé Jean de Loÿe
mercredi	abbé Gérard Herrbach
jeudi	abbé Thibault de Maillard
vendredi	abbé Jean de Loÿe

- le dimanche, un quart d'heure avant la messe de 8h15.
- le samedi, de 17h30 à 18h30.

### Autres

#### Mouvements de jeunes

Contact JCR : [greg.cretin@gmail.com](mailto:greg.cretin@gmail.com)

Contact MJCF : [martincaron74@gmail.com](mailto:martincaron74@gmail.com)

**Catéchisme pour adultes** le mercredi à 19h30.

**Vierge pèlerine.** Pour la recevoir, s'adresser à Mlle Dominique Grevillet (tél. : 06 75 79 97 59).

## Chapelle Notre-Dame de Lourdes

2770, route du Lac

F - 39220 Le Vivier des Rousses

Tél. +41/22 792 23 19



### Confessions

- le samedi, de 17h30 à 18h00.
- le dimanche, de 9h20 à 9h50.

### Offices

**Premier samedi du mois**

18h00 messe lue.

18h30 office du Rosaire

### Catéchisme dominical

Après la messe, le 1<sup>er</sup> dimanche du mois, catéchisme paroissial sur les Dix Commandements.



# Calendrier des messes pour septembre 2021

			Carouge Oratoire	Ecole	Les Rousses
<b>Di</b>	<b>29</b>	<b>14ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.</b>	<b>8h15, 10h, 18h30</b>	—	<b>10h00</b>
Lu	30	Ste Rose de Lima, Vge., 3e cl. - Mm. des Sts Félix et Adaucte, Mmart.	18h30	7h15	—
Ma	31	St Raymond Nonnat, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Me	1er	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Gilles, Abbé, et les 12 Ss. Frères martyrs	18h30	7h15	—
Je	2	LGF : Bx Apollinaire Morel, Mart., 3e cl. Mm. de St Etienne, Roi, Conf.	18h30	7h15	—
<b>Ve</b>	<b>3</b>	<b>St Pie X, Pape et Conf., 1e cl. Fête patronale de la FSSPX Premier vendredi du mois</b>	<b>18h30</b>	<b>7h15</b>	—
Sa	4	LGF : Ste Jeanne Antide Thouret, Vge., 3e cl. Premier samedi du mois	8h30	7h15	18h
<b>Di</b>	<b>5</b>	<b>15ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl. Solennité de saint Pie X</b>	<b>8h15, 10h, 18h30</b>	—	<b>10h00</b>
Lu	6	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Ma	7	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
<b>Me</b>	<b>8</b>	<b>Nativité de la Très Ste Vierge, Pat. ppale du Diocèse, 1e cl.</b>	<b>18h30</b>	<b>7h15</b>	—
Je	9	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Gorgon, Mart.	<i>10h00</i>	7h15	—
Ve	10	St Nicolas de Tolentino, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Sa	11	De la férie, 4e cl. - Mm. des Sts Prote et Hyacinthe, Mmart.	8h30	7h15	18h
<b>Di</b>	<b>12</b>	<b>16ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.</b>	<b>8h15, 10h, 18h30</b>	—	<b>10h00</b>
Lu	13	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Ma	14	Exaltation de la Ste Croix, 2e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	15	Notre-Dame des Sept Douleurs, 2e cl. Mm. de St Nicomède, Mart.	18h30	7h15	—
Je	16	Sts Corneille Pape, et Cyprien Ev., Mmart., 3e cl. - Mm. de Sts Euphémie, Vge, Lucie et Géminien, Mmart.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	17	De la férie, 4e cl. - Mm. de l'Impression des stigmates de St François	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	18	St Joseph de Cupertino, Conf., 3e cl.	8h30	7h15	18h
<b>Di</b>	<b>19</b>	<b>17ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl. Fête fédérale d'action de Grâce</b>	<b>8h15, 10h, 18h30</b>	—	<b>10h00</b>
Lu	20	De la férie, 4e cl. Mm. des Sts Eustache et compagnons, Mmart.	18h30	7h15	—
Ma	21	St Matthieu, Ap. et Evang., 2e cl. Des Quatre-Temps, 2e cl.	18h30	7h15	—
Me	22	Mm. des Sts Maurice et ses compagnons, Mmart. et de St Thomas de Villeneuve, Ev. et Conf.	18h30	7h15	—
Je	23	St Lin, Pape et Mart., 3e cl. Mm. de Ste Thècle, Vge. et Mart.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	24	Des Quatre-Temps, 2e cl. - Mm. de N.-D. de la Merci	18h30	7h15, 11h10	—
<b>Sa</b>	<b>25</b>	<b>St Nicolas de Flüe, Pat. ppale de la Confédération, 1e cl. Mm. des Quatre-Temps</b>	<b><i>10h00</i></b>	<b>7h15</b>	<b>18h</b>
<b>Di</b>	<b>26</b>	<b>18ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.</b>	<b>8h15, 10h, 18h30</b>	—	<b>10h00</b>
Lu	27	Sts Côme et Damien, Mmart., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	28	St Wenceslas, Mart., 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
<b>Me</b>	<b>29</b>	<b>Dédicace de St Michel Archange, 1e cl.</b>	<b>18h30</b>	<b>7h15</b>	—
Je	30	St Jérôme, Conf. et Doct., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ve	1er	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Rémi, Ev. et Conf. Premier vendredi du mois	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	2	Les Sts Anges Gardiens, 3e cl. - Premier samedi du mois	8h30	7h15, 11h10	18h
<b>Di</b>	<b>3</b>	<b>19ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl. Solennité de Notre-Dame du Rosaire</b>	<b>8h15, 10h, 18h30</b>	—	<b>10h00</b>

Horaires spéciaux en italique.

LGF : Fête propre au diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.